Groupe de travail ‘Activation sociale’

Le 8 décembre 2015

POD SPP | Maatschappelijke Integratie Intégration Sociale

Ordre du jour

1. Validation du PV de la séance du 13 octobre 2015
2. Présentation des conclusions de l'étude PIIS (par Kristel Driessens, KdGH)
3. Présentation du formulaire d'évaluation 2015 dans le Rapport Unique
4. La politique d'activation sociale pour 2016
5. Le développement d'un outil informatique intégré PIIS
6. Varia

3. Évaluation 2015

- Pro memorie
  - Subside pour une politique d'activation sociale pour les clusters de petits CPAS et les CPAS de certaines villes et communes en exécution des arrêtés royaux du 27 mars 2015
- **2015 = année de transition**
  - Durée des conventions : 1/1/2015 - 31/12/2015
  - Publication des arrêtés royaux : 27 mars 2015
  - Instructions du ministre fédéral : 25 juin 2015
  - Date butoir d'introduction des conventions : 31 août 2015
  - Analyse – avis – négociation : septembre – octobre 2015
  - Signature des conventions par les CPAS finalisée au 30 novembre 2015
  - Dès signature par le Ministre => paiement des avances

3. Évaluation 2015

- Formulaire d'évaluation adaptée conformément aux instructions du 25/6/2015
- Date butoir d'introduction : **28/2/2016**

A. Objectifs qualitatifs :

- **Les objectifs comme décrits dans la convention, sont-ils atteints ?**
- **Par le biais de quels partenariats/collaborations ?**
- **Quelles sont les raisons éventuelles de la non-atteinte des objectifs ?**

B. Objectifs quantitatifs

- **Pour permettre d'évaluer les résultats des trajectoires mises en œuvre → indiquer le progrès réalisé par le bénéficiaire**
  - Combien de bénéficiaires ont participé à une trajectoire d'activation sociale, encadrée par un PIIS ?
  - Pour combien de ces bénéficiaires, le CPAS peut-il constater un progrès vers :
    - un parcours socioprofessionnel
    - une autonomie renforcée
    - du bénévolat

3. Évaluation 2015

Annuler

Activation sociale

Nombre d'ayants droit	Jan-14	2014	2015
1. Nombre de personnes en revenu d'intégration sociale	95	193	214
2. Nombre de personnes en aide sociale financière	9	14	10

Nombre de personnes en activation sociale	Buts 2015	Réalisations 2015	Nombre avec progrès mesurable 2015
1. Nombre total de bénéficiaires pour qui un bilan social a été réalisé (dresser bilan + déterminer les suites)	14	10	
2. Nombre total de bénéficiaires en trajectoire d'activation social via un PIIS	7	5	4
2.1. Via une trajectoire qui prépare à un parcours socioprofessionnel	1	1	1
2.2. Via une trajectoire visant la participation à des ateliers/modules de dynamisation/socialisation	5	3	2
2.3. Via une trajectoire visant des activités bénévoles	1	1	1
Total	21	15	4

Précédent | Sauver | Sauver et suivant

Etapes
1. CPAS partenaires
2. Objectifs
3. Collaborations
4. Activation Sociale
5. Rapport financier

POD SPP Maatschappelijke Integratie Intégration Sociale

.be

3. Évaluation 2015

- Progrès = une différence positive entre la situation du bénéficiaire au début de sa trajectoire et sa situation au 31 décembre 2015

- Comment mesurer ? Sur la base d'un instrument lequel permet de mesurer le progrès – le choix de l'instrument appartient au CPAS

C. Rapportage financier

Cluster / Rapport financier

Annuler

Rapport financier

Subvention : **12500.00 €**

Type de dépense	Montant Total	Part CPAS	Part publique	Recettes	PART subvention Supprimer Cluster
Frais de personnel d'encadrement					+
Frais liés aux indemnités des participants					+
Convention avec des tiers	1	1	1	1	0.00
Frais liés aux formations / ateliers d'activation	1	1	1	1	0.00
Frais de fonctionnement	1	1	1	1	0.00
Total	3.00	3.00	3.00	3.00	0.00

Solde non justifié : 12500.00

Précédent | Sauver | Sauver et suivant

Etapes
1. CPAS partenaires
2. Objectifs
3. Collaborations
4. Activation sociale
5. Rapport financier

Toutes pièces justificatives ayant trait à des dépenses, faits au courant de l'an 2015 et en lien direct avec le projet d'activation sociale, seront admises à condition que ce lien direct et la proportionnalité soient bien prouvés et démontrés.

4. Activation sociale 2016

- Continuation de la politique 2015
- Les projets d'arrêtés royaux et d'instructions sont soumis au ministre

  – **CPAS : idem 2015**
  – **Montant de la subvention : idem 2015**

  ⇒ **sous réserve d'approbation du Ministre**
  ⇒ **sous réserve d'adoption de la loi budgétaire 2016**

4. Activation sociale 2016

Points d’attention pour 2016 :

- La politique d’activation sociale doit être présentée de façon concrète. Des déclarations d’intention ne suffisent pas. Chaque CPAS doit identifier clairement les actions collectives concrètes qu'il va entreprendre dans le domaine ainsi que le type d'actions individuelles qu'il pourrait entreprendre.
- La subvention vise à soutenir une politique d’activation sociale. Une distinction claire doit être faite entre l'activation sociale et l’activation professionnelle.

4. Activation sociale 2016

Relèvent du domaine de l'activation sociale :

- des préformations et des ateliers axés sur le développement des compétences de base et/ou préparant à un parcours socioprofessionnel (cours de langues, de communication, se familiariser avec le transport en commun, apprendre à arriver à temps, à respecter des rendez-vous et des accords, respecter un horaire, augmenter son estime en soi, …)
- des stages de remobilisation et de découverte de l'environnement de travail pour des personnes qui ne sont pas prêtes pour une trajectoire professionnelle

Ne relèvent pas du domaine de l'activation sociale car se situant entièrement au niveau de l'activation professionnelle :

- des préformations qui sont liées à un métier spécifique (acquisition de compétences professionnelles)
- des formations qualifiantes
- des ateliers de recherche d'emploi
- des stages préalables à une mise à l'emploi (par exemple dans le cadre d'un contrat de travail article 60, § 7)

5. Outil informatique intégré PIIS

- Besoin de simplification administrative
- Besoin de soutien technique via ICT
- Intégration du PIIS dans les outils informatiques existants dans le but :
  - **d'intégrer le PIIS au maximum dans le travail social au quotidien**
  - **d'éviter le double travail et le double rapportage**

5. Outil informatique intégré PIIS

- Réunion de travail le 2 décembre 2015 : SPP Intégration sociale – CPAS de Courtrai – Experts IT de l'asbl Smals
- But : la création d'un outil informatique intégré pour
  - **l'introduction d'un PIIS**
  - **le suivi/actualisation/évaluation d'un PIIS**
  - **l'établissement de données chiffrées par rapport aux PIIS**
- Actuellement : étude de faisabilité par la Smals au niveau technique et financier